

Le véhicule électrique sort gagnant de la crise

► Petit à petit, le véhicule 100 % électrique fait son nid dans l'esprit des Varois. ► Un patron de concession confirme l'intérêt grandissant. ► Le département fera bientôt office de pionnier en matière de bornes de recharge. ► Ceux qui ont opté pour l'électrique n'en changeront pas.

Conscience écologique, économies espérées, confort au volant... les raisons de prendre le virage 100 % électrique paraissent nombreuses. Et dans les faits, Français comme Varois ont pris cette évolution très au sérieux. « L'offre s'est largement étoffée. C'est aussi ce qui fait que les utilisateurs qui changent de véhicule peuvent pencher pour cette nouvelle option », appuie Adam Aberbach, à la tête de huit concessions dans le Var (Peugeot, Citroën et DS, de La Seyne-sur-Mer à Cogolin en passant par Draguignan).

« L'électrique monte en puissance »

Il faut dire qu'en rentrant dans sa concession Peugeot de Sainte-Musse, à Toulon, difficile de manquer les deux modèles 100 % électri-

ques, fièrement exposés. D'un rouge explosif, la e-208 et la e-2008 trônent dans l'espace de vente. Et à en croire Adam Aberbach, les clients ne restent pas insensibles : « De manière générale, on sent une montée en puissance de l'hybride et de l'électrique. Ce qu'on ressent aussi, c'est qu'il manque encore une réponse au niveau recharge. Certes, l'État comme le Var fait tout pour accélérer cette transition, mais la crise sanitaire n'a rien arrangé. Je pense que ça nous a fait prendre un peu de retard sur les installations. » Mais aucun doute, pour le patron de la concession, les mentalités sont en train d'évoluer. Et ça, la pandémie n'y est pas étrangère. « Les gens ont pris conscience qu'il faut faire attention à notre façon de vivre, de consommer et de dégra-

der la planète. Et quand on y réfléchit, le véhicule électrique rentre dans cette démarche. »

La location plutôt que l'achat

S'il souligne l'intérêt croissant des utilisateurs pour les voitures vertes, Adam Aberbach avoue que désormais, la location a pris le dessus sur l'achat. « Et encore plus avec ce type de modèle ! Avec le jeu des bonus et des primes, louer un véhicule électrique peut revenir moins cher qu'un thermique. Et quand on a essayé l'électrique... c'est difficile de faire machine arrière. C'est d'un confort, d'une sérénité. Le mieux, c'est de tester ! »

Dossier : Florian DALMASSO fdalmasso@nicemat.fr



(Photo Luc Boutria)

La famille Zaborowski a franchi le pas

Nous avons quitté la famille Zaborowski en décembre 2018, chez eux à Lorgues. À l'époque, ils étaient ravis d'être passés au 100 % électrique, avec leur Renault Zoé. Deux ans et demi plus tard, ils sont « toujours aussi satisfaits ». Aurélie détaille : « La voiture a actuellement 110 000 km au compteur et route toujours bien, sans aucun souci technique. La batterie semble avoir perdu une vingtaine de kilomètres d'autonomie ce qui n'engendre pas de dérangement particulier pour notre utilisation ! Et après tout, elle est en location, donc dès qu'elle perd 25 % de sa capacité, elle est changée par Renault. C'est un vrai plus. »

Le prochain achat sera une Tesla

Si jusqu'à présent, la Renault Zoé d'Aurélie et Michal était le second véhicule du foyer, les deux Lorguais songeraient même à prendre une électrique en voiture principale : « Nous avons une voiture principale diesel qui a dix ans et qui roule à merveille. Elle est



Si sa Renault Zoé affiche désormais 110 000 kilomètres au compteur, Aurélie Zaborowski est toujours aussi satisfaite de sa petite citadine.

(Photo Philippe Arnassan)

bien entretenue et semble avoir de belles années devant elle, donc ce n'est pas pour tout de suite, mais à la maison, la couleur est annoncée, le prochain "vaisseau amiral" sera une Tesla Model 3 Grande Autonomie. Ses performances, son autonomie et son réseau de "Super chargeurs" sont impressionnants », appuie Michal, tout sourire. À la question est-ce que la voiture électrique a changé leur vie

au quotidien, le couple est plus mitigé : « Nous habitons une petite ville du centre Var, assez mal desservie par les transports en commun... donc la voiture est une nécessité. Je dirais plutôt qu'une voiture électrique supprime certaines contraintes d'une voiture thermique, à savoir les vidanges, des FAP (Filtres à particules, Ndlr) bouchés, l'usure de l'embrayage, etc. Mais avec la voiture électrique, il y a aussi quelques contraintes comme l'autonomie assez faible, le temps de recharge, la durée de vie des batteries. Mais ce qui est certain, c'est que pour nous, conduire une voiture électrique reste bien plus agréable qu'une voiture thermique. » Si les Zaborowski souhaitent poursuivre leur expérience avec les véhicules 100 % électriques, ils pourraient prochainement prendre une nouvelle Zoé. « On en est content, et si on la remplace, c'est seulement pour retrouver un peu plus d'autonomie. Sinon, son gabarit de citadine nous convient parfaitement. Alors on poursuit l'aventure ! »

Le chiffre

14 543

C'est, selon le ministère, le nombre de primes à la conversion et de bonus écologiques distribués dans le Var... contre 10 940 dans les Alpes-Maritimes. Pour rappel, la prime à la conversion est une aide financière pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule. La prime peut aller jusqu'à 5 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable. Le bonus écologique est une aide financière proposée pour l'achat d'un véhicule neuf électrique, hybride rechargeable ou fonctionnant à l'hydrogène. Le montant du bonus s'élève à 7 000 € maximum pour un particulier. Ce montant est établi en fonction du prix du véhicule.

L'avis de l'expert

Clément Molizon, délégué général adjoint de l'Association nationale pour le développement de la mobilité électrique (Avere)

« Inciter tous les budgets à franchir le pas de l'électrique »

Quel est le rôle, au quotidien, de l'Avere France ?
Très concrètement, nous sommes une association professionnelle nationale pour le développement de la mobilité électrique. Notre objectif est de fédérer l'écosystème de l'électrique et de trouver des solutions entre tous les organes.

Bonus écologique, prime à la conversion, on peut rapidement s'y perdre. Quelles différences ?
Le bonus écologique concerne l'achat d'un véhicule neuf et la prime à la conversion, une reprise. Selon les cas, les deux peuvent même être cumulables. Pour ce qui est du bonus écologique, tout dépendra du montant d'achat de votre véhicule. Si ce dernier fait moins de 45 000 euros, ce qui représente quand même une très grande partie du marché, vous aurez droit à un bonus de 7 000 euros. Si le prix du véhicule se situe entre 45 000 et

60 000 euros, le bonus sera moins conséquent. Au-delà de 60 000 euros, il n'y a plus de bonus. L'objectif étant d'inciter tous les budgets à franchir le pas de l'électrique.
Existe-t-il d'autres aides ?
Oui, notamment une qui fonctionne bien en ce moment. Quand on a un véhicule électrique, l'important, c'est de le recharger. La prime Avenir (1) a pour but d'aider les particuliers à installer des bornes de recharge à domicile. Et en copropriété également ! C'est très utile.

Sentez-vous que les Français prennent le virage de l'électrique ?
Je le pense. Sur le 100 % électrique, l'année 2020, malgré la crise sanitaire, a été une année record. Et ce mois de mars 2021 l'est également. Il faut savoir qu'en termes d'immatriculation, la région Paca est sur le podium,

juste derrière l'Auvergne Rhône-Alpes et l'Île-de-France, qui arrive en tête.
Pourquoi passer au 100 % électrique ?
Il y a, au moins, trois bonnes raisons. D'abord, évidemment, l'aspect écologique. C'est ce qui revient en premier. Zéro émission à l'échappement. Et même si on regarde l'ensemble du cycle de vie du véhicule, dont l'utilisation et le recyclage de la batterie, ce type de véhicules reste deux à trois fois moins polluant qu'un véhicule thermique. Ensuite, il y a le volet économique. On entend souvent que les prix du 100 % électrique sont élevés. Mais il faut voir sur le long terme. Selon une étude, en trois ans de possession, votre véhicule vous reviendra déjà moins cher qu'un thermique. Et enfin, il y a le confort. Mais pour s'en rendre compte, il faut avoir essayé l'électrique. C'est agréable à conduire, ça tient la route, il y a



(Photo DR)

une bonne accélération. Sincèrement l'essayer, c'est l'adopter.

D'après vous, la crise sanitaire a-t-elle eu un effet sur le choix de son véhicule ?
C'est possible. Déjà, nous avons constaté, avec plaisir, que malgré le confinement, les gens n'ont pas bloqué ni annulé leurs réservations. On constate qu'avec cette crise, même si nous n'avons pas de données chiffrées, les gens retrouvent, ou trouvent, leur conscience éco. Et forcément, dans cette démarche, le véhicule arrive rapidement à l'esprit. C'est un objet que l'on utilise tous les jours. Donc oui, je pense qu'il peut exister un lien entre la crise sanitaire et le virage du 100 % électrique.
1. Afin d'aider les particuliers à comprendre toutes les aides possibles, l'Avere a lancé un site dédié : www.je-roule-en-electrique.fr

Un opérateur en charge du développement massif des bornes

Directeur du Syndicat mixte de l'Énergie des communes du Var (Symielec Var) depuis sa création en 2002, Philippe Icke est au cœur de projet du déploiement des bornes de recharge dans le département. Il détaille : « Le Symielec est le plus gros opérateur du secteur en termes de mobilité électrique. Nous avons, avec nous, 140 communes. L'objectif est de développer la mobilité électrique sur tout

le territoire. » Si la première borne a été posée en 2017 dans le Var par le Symielec à Saint-Maximin (le centre Var a été le point de départ de la mobilité verte), depuis, le département n'en compte pas moins de 150. Et ce n'est pas terminé ! « D'ici juin 2022, nous seront à 280. Sachant que chaque borne compte deux prises de recharge, on aura une offre de 560 prises. Ce qui nous place, en France, parmi les tout

meilleurs. On a su prendre le bon virage et j'en suis très heureux. »
« Des pics d'utilisation à Bormes et à Toulon »
La Région, financeur principal du Symielec (qui est une collectivité territoriale) s'était fixé un objectif : une borne tous les 100 kilomètres. Philippe Icke le confirme, ce dernier est presque atteint. « Je n'ai pas encore vraiment sorti mon com-

pas mais sincèrement, c'est déjà presque le cas ! Et d'ici 2022, avec l'équipement complet de la Métropole toulonnaise, ce sera effectif. »
Surtout, le directeur est satisfait du retour des utilisateurs : « On voit que nos choix sont les bons. Les bornes sont utilisées. Encore plus l'été, où on note des pics du côté de Lavandou, de Bormes, ou encore de Toulon. Aujourd'hui, on peut naviguer dans tout le département serei-

nement, sans se soucier du "va-t-on tomber en panne ?" »
Philippe Icke l'assure, d'ici la fin de l'année, le Var sera déjà doté de plus de 200 bornes de recharge, toutes disponibles sur l'application « Eborn » afin de vérifier la disponibilité de chacune. Retrouvez sur notre site varmatin.com l'intégralité des points de recharge (tous opérateurs confondus) grâce à notre carte interactive.

DEVEZ PROPRIÉTAIRE À BRIGNOLES !

GRAND LANCEMENT

ESPACE DE VENTE
Chemin des Archers

CUISINE OFFERTE (1)
pour les 10 premiers réservataires

FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS (2)
pour les 30 premiers réservataires

RÉSERVEZ AVEC SEULEMENT 1 500 € (3)

0 800 124 124*
vinci-immobilier.com

(1) Cuisine offerte pour les 10 premiers réservataires sur un modèle standard dans le modèle « Étage à la Grande ». (2) Frais de notaire offerts pour les 30 premiers réservataires dans le modèle « Étage à la Grande ». (3) Frais de réservation de 1 500 €, hors frais d'agence, hors frais bancaires et hors frais de règlement de copropriété. (4) Montant de réservation de 1 500 € doit être versé au moment de la réservation. Offre valable pour tout contrat de réservation d'un appartement dans le résidence « L'ÉCRIN » à Brignoles (83). Les modalités de vente et de réservation sont disponibles sur le site www.vinci-immobilier.com. *Service et appel gratuits.